4.4.4. Sources de pollution potentielles d'origine domestique

Lors de la réalisation de l'étude préalable aux périmètres de protection réalisée en mai 2013, une zone d'étude avait été définie par l'hydrogéologue agréé. Un questionnaire avait alors été envoyé aux habitants concernés (540 bulletins envoyés, 167 réponses obtenues) afin de recenser :

- Les éventuels puits ou forages ;
- Les cuves de fuel servant au chauffage des habitations ;
- Les stockages de produits polluants ;
- Le mode d'assainissement des habitations.

Les résultats de l'enquête sont cartographiés sur les Figure 24 et Figure 25.

4.4.4.1. Assainissement collectif

La Figure 20 localise la station d'épuration du centre-bourg d'Épernon ainsi que son point de rejet.

Dimensionnée pour 12 000 équivalent-habitants, elle est de type boues activées avec aération prolongée. Elle présente une capacité nominale de 2 400 m^3/jour. Elle est conforme au 31/12/2014.

La localisation de cette station d'épuration est présentée en Figure 20.

Figure 20 : Localisation de la station d'épuration du centre-bourg d'Épernon) (source : http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr)

La plupart des habitations situées dans le périmètre de protection rapprochée sont desservies par l'assainissement collectif comme en témoigne le plan des réseaux de Droue-sur-Drouette et Épernon présenté en Figure 21 et en Figure 22.

4.4.4.2. Assainissement autonome

Quelques habitations du projet de périmètre de protection rapprochée disposent d'un assainissement autonome. Deux ont notamment été recensées lors de l'enquête de quartier menée en 2013. Il conviendra cependant de réaliser un recensement exhaustif à l'issue de la procédure afin d'affiner ce chiffre.

Les parcelles concernées sont les parcelles AA08 (conforme), AA13 (pas de conclusion sur la conformité) et AL205-213 (non conforme) sur la commune de Droue-sur-Drouette. Il est également à noter qu'une portion de la rue du Petit Droue et la rue du Moulin Louvet ne bénéficient pas d'un réseau d'assainissement collectif.

La localisation des installations d'assainissement autonome connues est présentée en Figure 23.

Figure 21 : Plan des réseaux « Eaux Usées » sur la commune de Droue-sur-Drouette (source : SIARE – Juillet 2016)

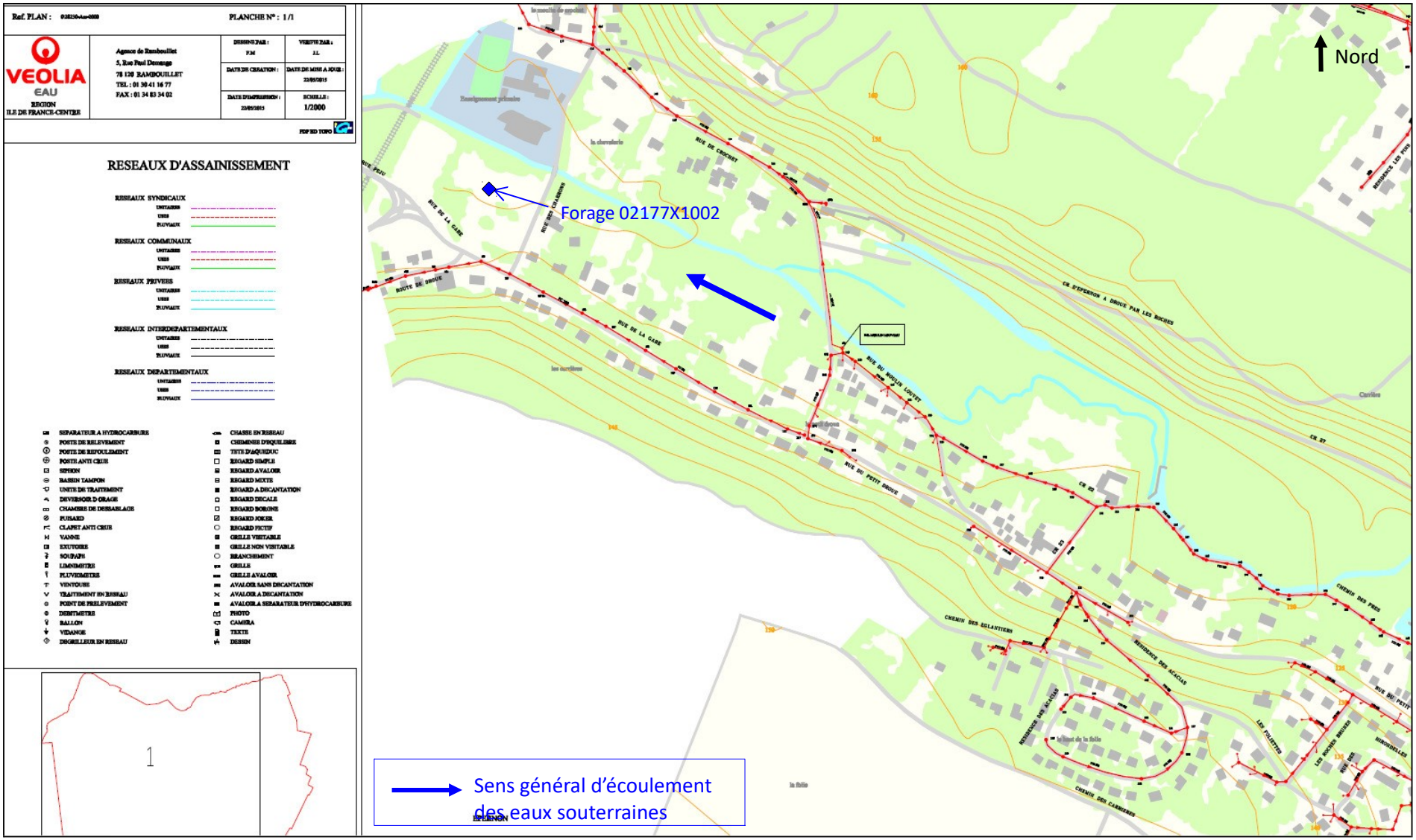

Figure 22 : Plan des réseaux « Eaux Usées » sur la commune d'Épernon (source : SIARE – Juillet 2016)

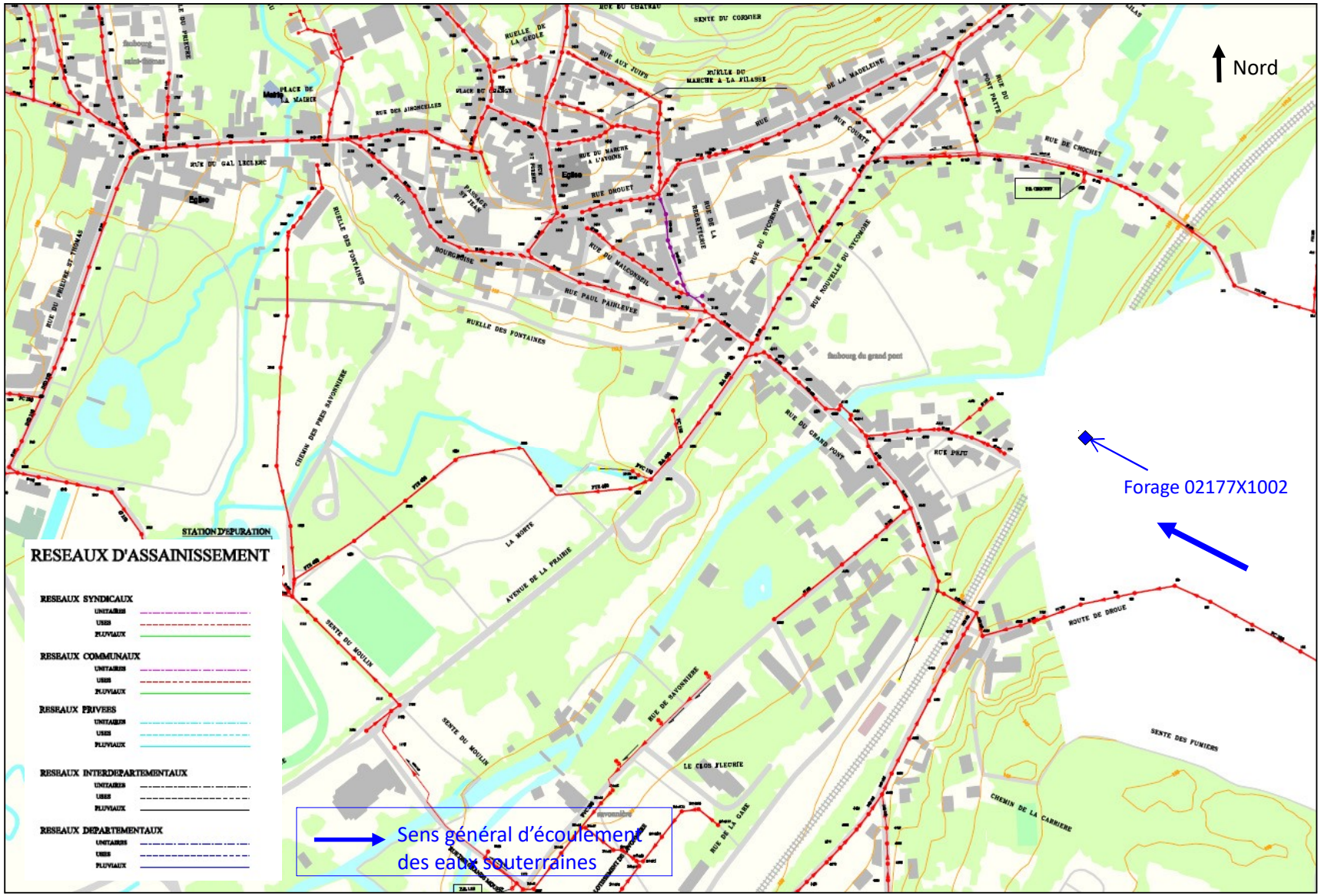

Figure 23 : Localisation des habitations identifiées en assainissement autonome lors de l'enquête de quartier de mai 2013

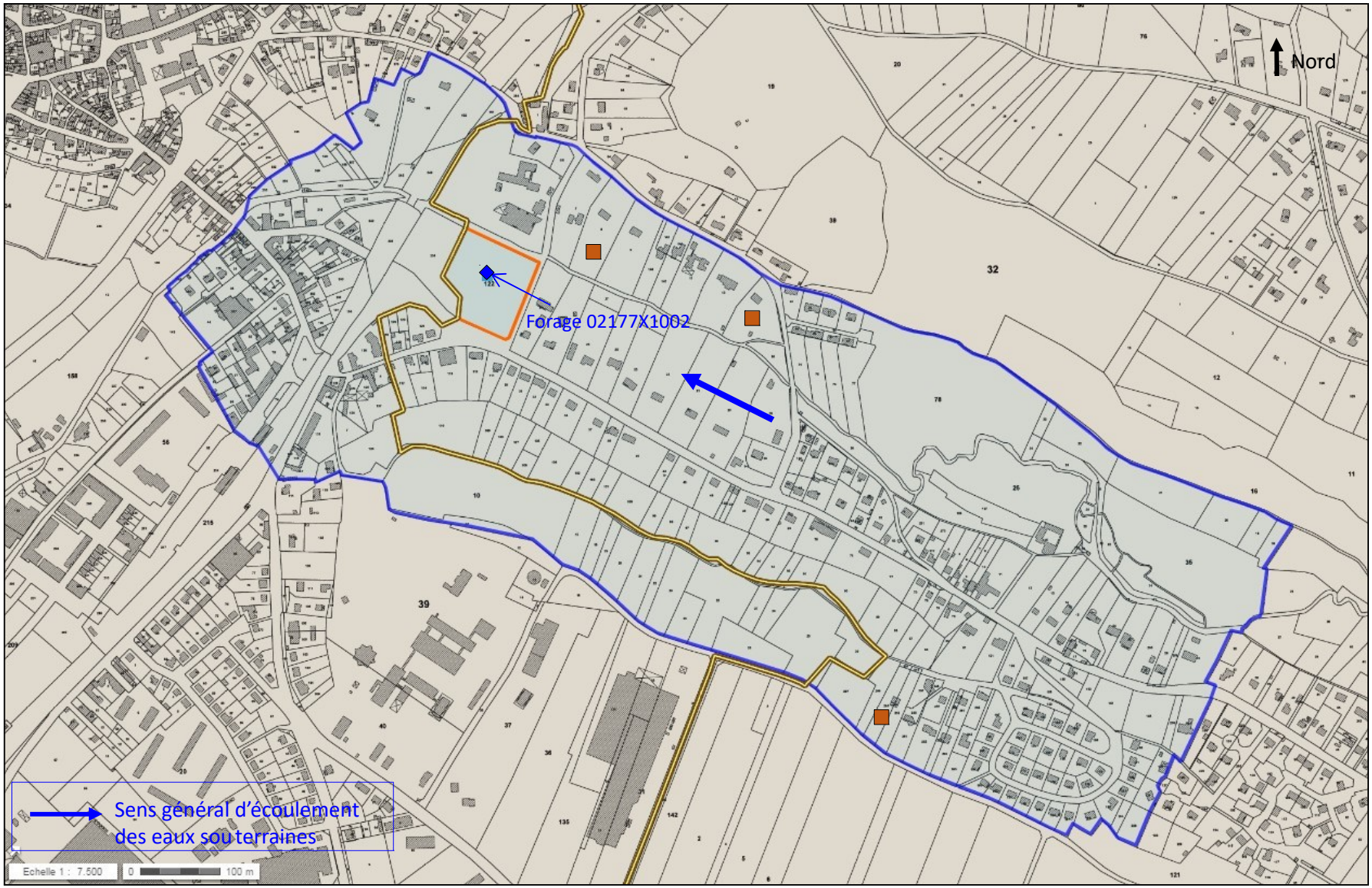
Nord
Forage 02177X1002
Sens général d'écoulement
des eaux sou terraines
Echelle 1 : 7.500
0
100 m

4.4.4.3. Stockages de produits dangereux

De nombreuses cuves à fuel appartenant à des particuliers ont été recensées dans le projet de périmètre de protection rapprochée lors de l'enquête de quartier réalisée en mai 2013. Ce recensement n'étant pas exhaustif, le nombre d'installations devra être confirmé à l'issue de la procédure.

Les données récoltées en 2013 ainsi que le tracé du projet de périmètre de protection rapprochée sont rappelées sur la Figure 24 et la Figure 25, issues de l'étude préalable aux périmètres.

Les tableaux ci-après rappellent la localisation et l'état de conformité ou non des cuves. Il est à noter que de nombreuses cuves sont recensées à l'amont du forage et qu'elles sont pour la plupart non conformes.

Tableau 10 : Recensement des cuves à fuel sur la commune de Droue-sur-Drouette

N° figure	N° Parcelle	Nom/Prénom/Raison Sociale	Adresse	Année d'installation	Utilisée	Présence d'une double enveloppe	Présence d'un bac de rétention	Type	Volume (L)	Conformité (Arrêté du 01/07/2004)
2	AA 03			1979	Oui	Non	Non	Enterrée	3000	Non
10	AA 115			-	Oui	-	-	Aérienne	-	-
13	AA 119			-	Oui	Non	Non	Aérienne	3000	Non
14	AA 12			-	Non	-	-	Enterrée	-	Non
17	AA 131			1975/1980	Oui	-	-	Enterrée	-	-
18	AA 132-133			1985	Oui	-	-	Aérienne	2000	Non
20	AA 139			1967	Non	-	-	Aérienne	5000	Non
32	AA 28			-	Oui	-	Oui	Enterrée	3000	Oui
34	AA 30			1968	Oui	-	-	Enterrée	3000	Non
35	AA 31			1974	Oui	-	-	Enterrée	3000	Non
36	AA 32			-	Oui	-	-	Enterrée	1500	-
37	AA 33			1960	Oui	-	-	Enterrée	-	Non
43	AA 45			1968	Oui	-	-	Enterrée	3000	Non
46	AA 50			1972	Oui	-	-	Enterrée	5000	Non
47	AA 53			Années 60	Oui	Non	Non	Aérienne	1500	Non
52	AA 61			Années 70	Oui	-	-	Enterrée	3000	Non
57	AA 69			-	Oui	-	Oui	Aérienne	1300	Oui
58	AA 73 - 74			-	Oui	-	-	Enterrée	2000	-
59	AA 75 - 76			-	Oui	-	-	Enterrée	-	-
65	AB 03			-	Oui	-	-	Enterrée	5000	-
68	AB 10			1972	Oui	-	Oui	Aérienne	5000	Oui
69	AB 16			1999	Oui	Oui	Oui	Aérienne	1500	Oui
70	AB 17			1995	Oui	-	-	Enterrée	1200	-
75	AB 48 - 49 - 51			1975	Oui	-	-	Enterrée	5000	-
83	AD 19			1977	Oui	-	-	Enterrée	3000	-
89	AL 05			-	Oui	Non	Non	Aérienne	2000	Non
95	AL 156			1978	Oui	Non	Non	Enterrée	3500	Non
96	AL 157			-	Oui	-	-	Aérienne	1000	-
97	AL 160			-	Oui	-	-	Enterrée	-	-
98	AL 163			1970	Oui	-	Oui	Aérienne	2000	Oui
99	AL 164			1974	Oui	Non	Non	Enterrée	3000	Non

100	AL 167			1973	Oui	-	-	Enterrée	3000	Non
101	AL 168			1976	Non	-	-	Enterrée	3000	Non
102	AL 169			1975	Oui	-	-	Aérienne	3000	-
103	AL 171			1971	Oui	Non	Oui	Aérienne	5000	Oui
104	AL 172			1974	Oui	-	-	Enterrée	5000	Non
105	AL 174			1976	Oui	-	-	Enterrée	-	-
106	AL 176			1972	Oui	-	Oui	Enterrée	5000	Oui
108	AL 178			-	Oui	-	-	Aérienne	2000	-
110	AL 180			1974	Oui	-	Oui	Aérienne	3500	Oui
111	AL 182			-	Non	-	-	Enterrée	-	Non
113	AL 185			-	Oui	-	-	Aérienne	3000	-
114	AL 187			1972	Non	-	-	Enterrée	6000	Non
115	AL 190			-	Oui	-	-	Enterrée	2500	-
116	AL 191			1971	Oui	Oui	Oui	Enterrée	3000	Oui
117	AL 192			1972	Oui	Oui	Oui	Enterrée	5000	Oui
118	AL 195			1972	Oui	Non	Oui	Aérienne	3000	Oui

Tableau 11 : Recensement des cuves à fuel sur la commune d'Épernon

N° figure	N° Parcelle	Nom/Prénom/Raison Sociale	Adresse	Année d'installation	Utilisée	Présence d'une double enveloppe	Présence d'un bac de rétention	Type	Volume (L)	Conformité (Arrêté du 01/07/2004)
3	AD 107			1983	Oui	-	-	Aérienne	1100	-
8	AD 165 - 174			-	Oui	Non	-	Aérienne	3000	-
10	AD 175			1973	Oui	Oui	Non	Aérienne	3000	Non
28	AD 85			-	Oui	Non	Oui	Aérienne	3000	Oui
31	AD 98 - 99			1968	Oui	-	-	Enterrée	3000	Non
35	AE 200			1965	Oui	-	Non	Aérienne	3000	Non
52	AK 173 - 174			1965	Oui	-	-	Aérienne	2000	Non
56	AK 235			-	Oui	Oui	Oui	Aérienne	5000	Oui
62	AK 60			1965	Oui	-	Oui	Aérienne	3000	Oui
64	AL 102			2007	Oui	-	-	Aérienne	2500	-
65	AL 103			1970	Oui	-	-	Aérienne	2000	Non
77	AL 69			1971	Oui	Non	Non	Aérienne	2000	Non
78	AL 71			1980	Oui	-	-	Enterrée	3000	-
80	AL 75			1967	Oui	Non	Oui	Aérienne	2000	Oui
88	AL 98			1970	Oui	Non	Non	Aérienne	3000	Non

Au total, 44 cuves sont recensées dans le projet de périmètre de protection rapprochée, dont seulement 10 sont conformes. Il est rappelé que ce recensement n'est pas exhaustif, certains particuliers n'ayant pu être contactés pendant l'enquête de quartier menée en 2013. La majorité de ces cuves sont situées en amont hydrogéologique du captage, dans la vallée de la Drouette.

4.4.4.4. Puits et forages privés

Les puits et forages privés ont été recensés lors de l'étude préalable à l'instauration des périmètres de protection immédiate réalisée en mai 2013, dans la mesure où les habitants étaient présents lors du recensement. Leur localisation est rappelée en Figure 24 et Figure 25.

Il ressort de leur examen qu'il s'agit de petits ouvrages, de moins de 5 m de profondeur, dont la qualité s'est fortement dégradée depuis leur conception dans les années 60 pour la plupart. Ces puits sont dans l'ensemble utilisés pour l'arrosage du jardin, ou abandonnés.

Quatre puits sur les cinq recensés dans le projet de PPR avaient pu faire l'objet d'un examen visuel. Leurs caractéristiques sont présentées ci-après ainsi que leur conformité au regard de l'arrêté du 11 septembre 2003.

Tableau 12 : Recensement des puits dans l'emprise du projet de périmètre de protection rapprochée

N° Figures	Adresse	Hauteur margelle/ sol (m)	Profondeur / sol (m)	NS / sol (m)	Présence d'une margelle	Présence d'un capot étanche	Usage	Conformité
Droue-sur-Drouette								
14		0,46	3,29	0,94	Oui	Non	Arrosage jardin	Non
52		0,625	2,35	1,3	Oui	Non	Arrosage jardin	Non
89		0	4,17	3,2	Non	Oui	Arrosage jardin, boisson chien	Non
91		0,5	2	1,24	Oui	Non	Aucun	Non
5		Puits visible depuis la rue						-

Tableau 13 : Reportage photographique

Photographie 1 : Puits 14

Photographie 2 : Puits 52

Photographie 3 : Puits 89

Photographie 4 : Puits 91

Figure 24 : Synthèse des réponses aux questionnaires sur la commune de Droue-sur-Drouette

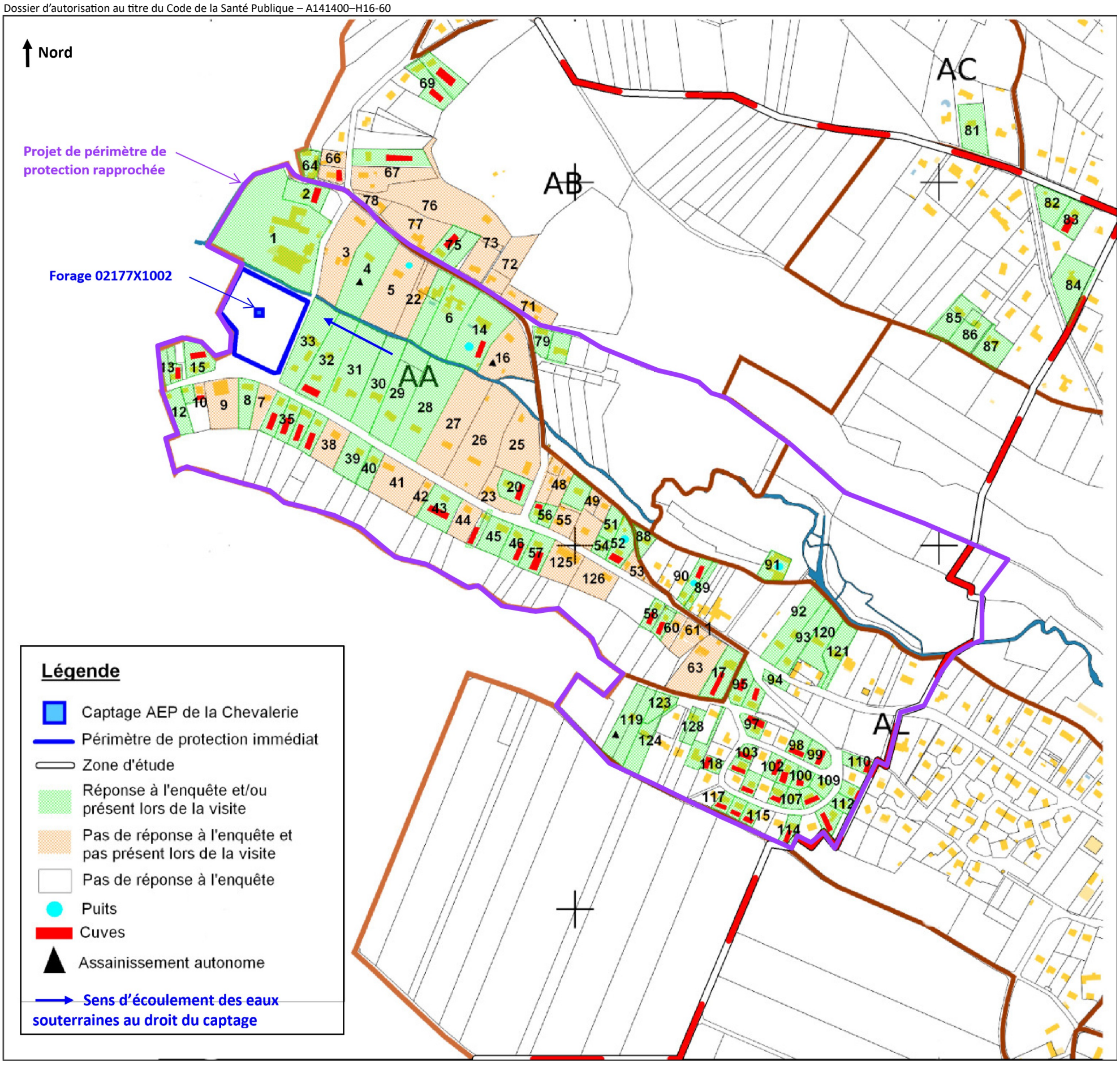
Nord
Projet de périmètre de protection rapprochée
Forage 02177X1002
AA
AB
AC
Légende
Captage AEP de la Chevalerie
Périmètre de protection immédiat
Zone d'étude
Réponse à l'enquête et/ou présent lors de la visite
Pas de réponse à l'enquête et pas présent lors de la visite
Pas de réponse à l'enquête
Puits
Cuves
Assainissement autonome
Sens d'écoulement des eaux souterraines au droit du captage

Figure 25 : Synthèse des réponses aux questionnaires sur la commune d'Épernon

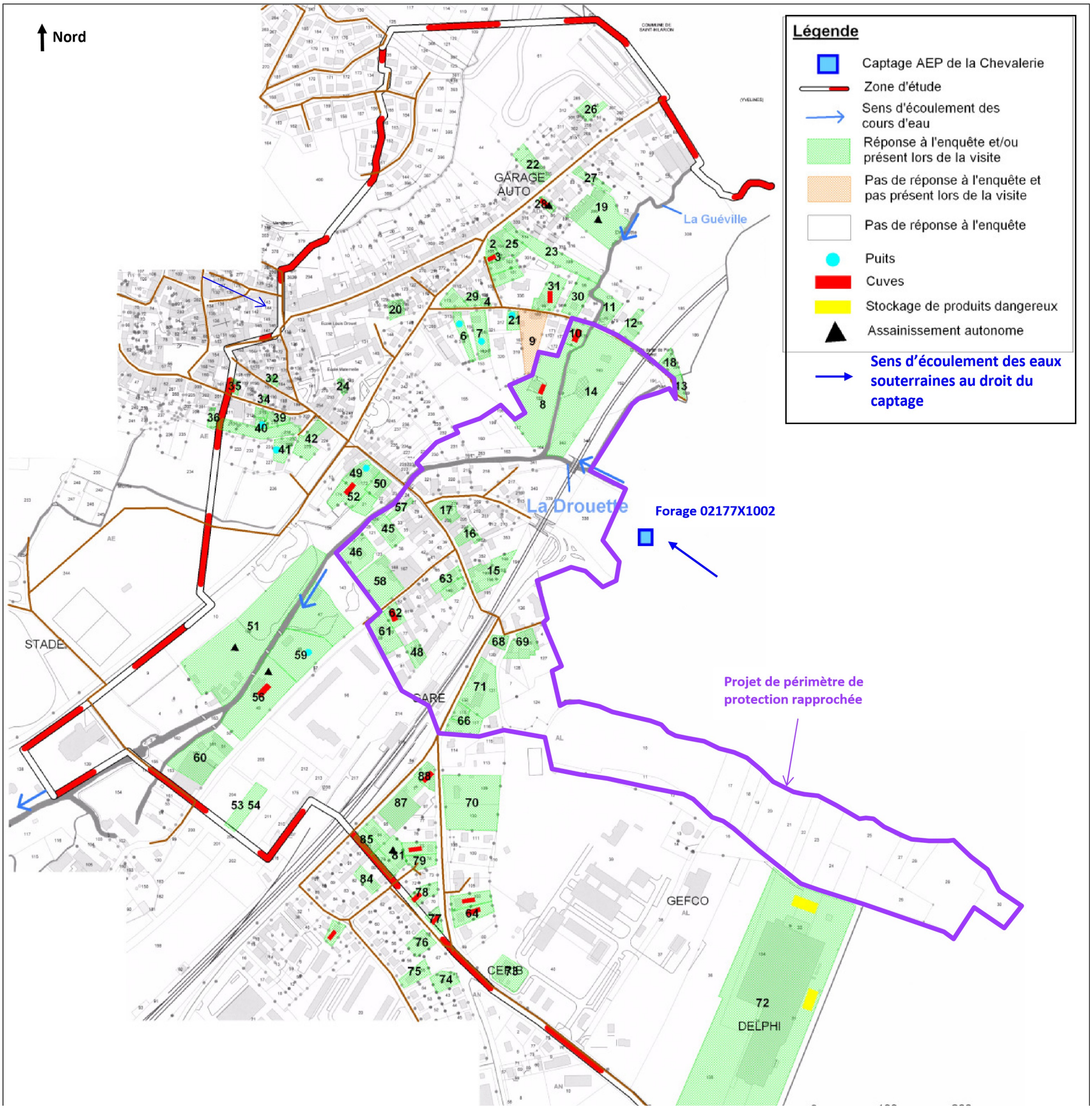

4.4.5. Autres sources de pollution potentielles

4.4.5.1. Voies de communication

Plusieurs axes routiers sont recensés dans l'environnement proche du forage.

La DDT28 a été consultée pour le comptage routier 2014 qui présente pour la D122-1 un passage de 2 250 véhicules/jour dont 7% de poids lourds.

Aucune route bénéficiant d'un comptage n'est recensée dans l'emprise du projet de périmètre de protection rapprochée.

Figure 26 : Comptages routiers à proximité du forage (Source : DDT28 – Année 2014)

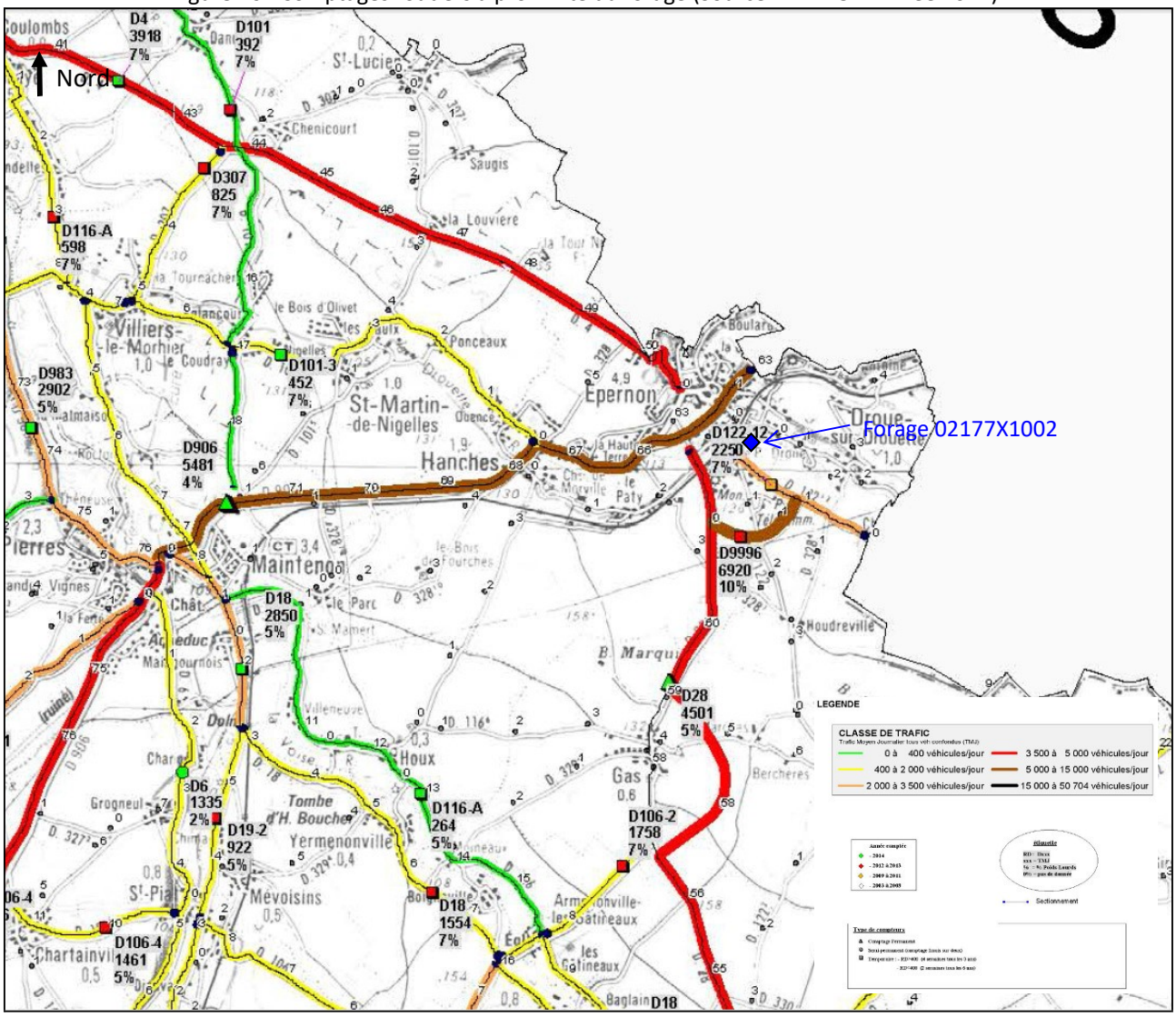

4.4.5.2. Transport par conduite

Aucune conduite transportant des matières dangereuses n'est présente à proximité du forage.

Figure 27 : Cartographie des conduites de transport de matières dangereuses (Source : Géorisques - Juillet 2016)

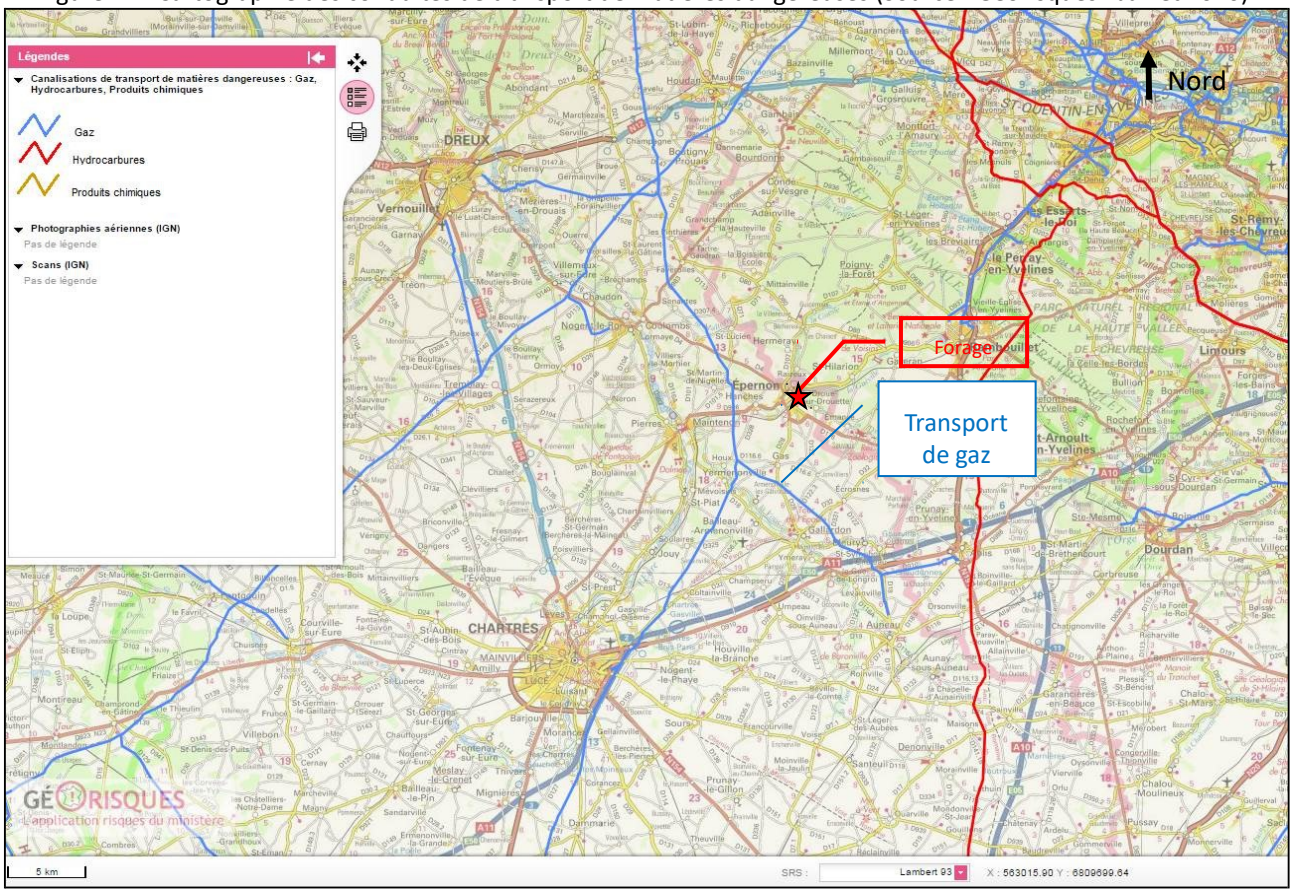

4.4.5.3. Cimetières

Dans un rayon de 2 kilomètres autour des captages, 4 cimetières sont recensés (Figure 28), pour les villes de Droue-sur-Drouette, Épernon, Hanches et Raizeux. Aucun n'est situé dans l'emprise des périmètres de protection.

À noter que le cimetière de Droue-sur-Drouette est situé à 1,3 km en amont hydrogéologique du forage.